
Programme de Formation

Devenir Référent Santé-Sécurité au Travail

Points Forts

Devenez un référent santé-sécurité efficace et opérationnel ! Maîtrisez la réglementation et les outils de prévention pour protéger vos équipes et contribuer activement à un environnement de travail sain et sécurisé.

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Mixte

Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap ou si un aménagement ou une adaptation particulière de la formation est nécessaire, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter en amont.

Contenu pédagogique



Public visé

- Référent Santé Sécurité désigné par son employeur en conformité à l'article L4644-1 du code du travail.
- Toute personne devant venir en support d'une démarche de prévention, hygiène et sécurité.



Prérequis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation.

Documents utiles si disponibles :

- programme de prévention
- plans de préventions
- DUERP



Objectifs pédagogiques

- **Décrire les missions, rôles et responsabilités** du référent Santé-Sécurité au Travail.
- **Interpréter le cadre réglementaire** applicable en santé-sécurité au travail pour repérer les obligations de l'employeur et des salariés.
- **Identifier et mobiliser les acteurs internes et externes** de la prévention pour construire une démarche collaborative en santé-sécurité.
- **Évaluer les risques professionnels** à l'aide des méthodes et outils du Document Unique (DUERP) et proposer un plan d'actions adapté.



Modalités pédagogiques

- Pédagogie participative alternée :
 - apports théoriques illustrés par des cas pratiques
 - jeux de rôle...





Moyens et supports pédagogiques

En **INTRA**, l'entreprise s'engage à fournir :

- Vidéo projecteur pouvant être relié à un ordinateur portable
- Le matériel de prise de note

FEELS UP s'engage à fournir un support de synthèse numérique ou papier remis après le stage

En **INTER**, FEELS UP mettra à disposition :

- Vidéo projecteur relié à un ordinateur portable ou écran numérique interactif
- Support de synthèse numérique ou papier remis après le stage

Pour les formations prévues en distanciel, un lien d'accès au webinaire sera transmis au participant quelques jours avant la session pour qu'il puisse se connecter à distance.

Afin d'optimiser le bon fonctionnement du webinaire, le stagiaire devra s'assurer d'avoir une bonne connexion internet ainsi qu'un ordinateur équipé d'un micro et d'une caméra. **En cas de difficultés de connexion ou pour toute autre demande, contactez-nous au 03.87.52.05.07**



Modalités d'évaluation et de suivi

Le séquençement pédagogique est tel qu'il comporte pour chaque rubrique :

- une phase de découverte
- une phase de démonstration
- une phase d'application
- une phase d'évaluation

L'évaluation se fait donc de manière continue : les échanges au sein du groupe, les questions-réponses et les quiz sont autant d'outils d'évaluation.



Description

Selon l'obligation résultant des dispositions de la **loi du 20 juillet 2011** et de son **décret d'application du 30 janvier 2012** :

Article 4644-1 du code du travail : « L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise ».

Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail dans les conditions prévues aux articles L. 4614-14 à L. 4614-16.

Améliorer la santé et la sécurité de ses salariés, être dans une démarche de maîtrise des risques professionnels, de protection et de prévention, sont des préoccupations clés des entreprises au-delà des obligations réglementaires. Cette formation apporte des méthodes et des outils incontournables pour réussir ce défi aux managers ou aux personnes désignées pour gérer la santé et la sécurité au sein de l'entreprise de manière opérationnelle, sur le terrain.

Identifier le cadre des missions du référent SST

- Qui est le référent Santé Sécurité au Travail ? (mandaté par l'employeur, au sein du CSE)
- Les rôles du Référent SST (participer à l'analyse des situations de travail, à l'élaboration de projets de prévention, au suivi des actions, aux activités de veille)
- La place du référent SST dans l'entreprise
- L'organisation des missions du référent SST
- Les qualités du référent SST
- Les enjeux liés à la démarche SST

Décrire la législation en Santé Sécurité au Travail

- Un peu d'histoire
- Les sources du droit, la hiérarchie des textes (Directives Européennes, Constitution, Lois, Décrets,

- Arrêtés, Circulaires)
- Le Code du Travail
- Les principaux textes (obligations de sécurité, principes généraux de prévention, évaluation des risques, DU)

Identifier les divers acteurs

- Acteurs internes : CSE, Centre de Santé au Travail, équipes d'intervention
- Acteurs externes : Inspecteur du Travail ou de la CRAM, assureurs, ...
- Les sources documentaires : presse, internet, ...

Evaluer les risques

- Principes et méthodes du Document Unique
- Les risques (dangers, exposition, risques, accident du travail, maladie professionnelle, familles de risque)
- Les niveaux de risque
- Le programme d'actions
- Outils d'analyse à postériori d'un accident : le 5 Pourquoi et l'Arbre des causes